



ébullitions

Département de l'Ain

canard ain-pertinent

n° 195 - Janvier Février Mars 2026

3, 6, 9, 12 Apprivoiser les écrans et grandir

De Serge Tisseron

Dans cette édition augmentée et remise à jour de son célèbre voyage 3-6-9-12, Serge Tisseron poursuit son combat pour construire ensemble une société connectée, responsable et créative. Il prend en compte l'usage de plus en plus précoce des nouveaux réseaux sociaux chez les jeunes et expose les recherches les



plus récentes concernant nos usages des outils numériques. Tous les domaines en sont bouleversés : le rapport aux savoirs et aux apprentissages, la construction de l'identité et les formes du lien social. Nos enfants doivent apprendre à utiliser ces outils pour démultiplier leurs possibilités d'agir sur le monde et éviter leurs usages problématiques. Pour cela, il est indispensable de les introduire dans leur vie au bon moment et de la bonne façon. Ces nouvelles balises 3-6-9-12+ aident les parents et les éducateurs à y parvenir.

Ils ne décrochent pas des écrans !

De Sabine DUFLO

Troubles de l'attention, retards de langage, absence de sociabilité, hyperactivité... Et si le problème venait d'une surexposition aux écrans ?

Il en faut peu pour rendre son enfant accro aux écrans : une télévision allumée en permanence, des dessins animés pour lui faire avaler ses repas, des jeux sur applications pour « stimuler » son éveil ou obtenir la paix, l'exemple des parents rivés sur leur Smartphone ou leurs jeux vidéo, etc. Les centres médico-psychologiques sont aujourd'hui assaillis d'enfants addicts aux écrans dès le berceau, souffrant de troubles massifs de l'attention, et même de symptômes graves évoquant l'autisme.



À travers de nombreux cas et en expliquant les processus qui mènent aux différents symptômes, l'auteure expose sa fameuse méthode des « 4 Pas » qui permet à l'enfant de s'approprier l'écran sans en devenir captif, méthode utilisée par les professionnels de l'enfance. En poussant ce cri d'alerte, elle veut interpeller les pouvoirs publics sur un enjeu majeur de santé : les écrans sont de puissants retardateurs de développement.

Un arbre qui tombe fait plus de bruit qu'une forêt qui pousse

Les écrans, une nouvelle addiction

Depuis l'arrivée des smartphones et des réseaux sociaux, la consommation d'écrans a explosé. Le président de la République dit vouloir interdire leur usage au collège et au lycée. Les scientifiques pointent les effets néfastes sur le cerveau. Faut-il bannir l'outil ou apprendre à s'en servir ?

Tout a commencé avec la télévision, 1 chaîne, 3 chaînes et puis une multitude. A cette époque, il fallait être chez soi, à des jours et des heures bien précises pour regarder la télé. Les plus anciens se rappelleront qu'à l'origine de la télévision, les émissions s'arrêtaient en fin de soirée, pas question de passer la nuit devant le petit écran. La mire venait vous rappeler qu'il était l'heure d'aller se coucher. Plus tard est venu le temps des rediffusions nocturnes et du replay. On pouvait regarder la télé toute la journée et toute la nuit.

Minitel et internet

Et puis la France a eu son époque MINITEL, rose ou pas avant que n'arrive internet qui à l'origine servait essentiellement à envoyer des messages et des données. Il fallait être chez soi devant son ordinateur, ce n'est qu'un peu plus tard que son apparition les PC portables, très encombrants les premières générations.

Réseaux sociaux et smartphone

Ce n'est que très récemment que sont apparus les smartphones et c'est là, la véritable révolution numérique : avoir accès à internet à tout moment et en tous lieux, pas besoin d'être chez soi. Mais l'omniprésence des réseaux sociaux est beaucoup plus perverse. Les algorithmes toujours plus perfectionnés vous incitent à rester connecté le plus longtemps possible pour vous faire ingurgiter les publicités et pour capter un maximum de données personnelles qui serviront à vous fournir vos contenus préférés et à alimenter les datacenters pour rendre les algorithmes encore plus performants.



Un danger pour le cerveau

Les études menées surtout aux Etats-Unis d'Amérique tendent à montrer que l'abus d'écran a une incidence néfaste sur le développement du cerveau, même si par manque de recul, les conclusions ne sont pas définitives. Cependant, tous les chercheurs sont d'accord pour dire « Pas d'écrans avant 3 ans ». Serge TISSERON a une formule « Pas d'écrans avant 3 ans, c'est une évidence comme ne pas mettre un bifteck dans le biberon d'un enfant »

Les 4 « PAS » de Sabine DUFLO ou le 3-6-9-12 de Serge TISSERON

Sabine DUFLO propose la méthode des « 4 PAS » : pas le matin, pas pendant les repas, pas dans la chambre, pas avant de se coucher. Une méthode basée sur des interdictions que conteste le célèbre psychanalyste Serge TISSERON. Pour lui, il faut adapter une méthode à chaque âge de l'enfance et de l'adolescence. Il est d'accord d'interdire tout écran avant 3 ans. Mais à partir de 6 ans, les parents peuvent à petite dose interagir avec l'enfant et ne pas le laisser seul devant la télé. Il développe sa théorie éducative aux écrans dans son livre « 3-6-9-12 Apprivoiser les écrans et grandir ». Ce n'est pas l'outil qui est dangereux mais son mauvais usage.

Une étude américaine a même démontré qu'contrairement à d'autres vidéos, les jeux de combats peuvent stimuler certaines facultés cognitives. En dehors de tout abus évidemment.

Charles VIEUDRIN

Migrations

Le 24 mars 2025, l'ABBCDE organisait une conférence à Cras-sur-Reyssouze, consacrée aux migrations. A cette occasion, Jean-Jacques CHAVANNE de la Ligue des Droits de l'Homme de Bourg-en-Bresse a interviewé la conférencière, Catherine WIHTOL de WENDEN dans le cadre de l'émission de Radio B « Des hommes, des femmes, des droits ». Catherine WIHTOL de WENDEN est politologue et géographe, directrice de recherche honoraire au CNRS.

Jean-Jacques CHAVANNE : On parle beaucoup des



migrations, rarement de façon positive, qu'en pensez-vous ?

Catherine WIHTOL de WENDEN : Aujourd'hui les migrations sont un phénomène mondial et aucun pays ne peut avoir la prétention de faire la guerre tout seul aux migrants car c'est une tendance structurelle du monde. Les migrations c'est 3.7 % de la population mondiale, mais c'était 5 % au début du 20ème siècle parce qu'il y avait beaucoup d'européens qui quittaient leur pays pour s'installer aux Etats-Unis, au Canada, en Amérique du Sud ou dans les colonies en Afrique ou en Asie. Alors qu'aujourd'hui c'est plutôt une immigration extra européenne qui vient du sud.

Qu'en est-il d'une soi-disant vague migratoire en France ?

On est dans la moyenne européenne de 10 % de notre population, 10.7 % en France.

Donc pas de submersion, mais d'où vient ce terme ?

Ce terme a été utilisé par Jean-Marie LEPEN qui utilise un vocabulaire marin « On est submerger par les flots, les eaux les vagues ». C'est aussi l'idée du grand remplacement, on serait face à une grande menace alors que les migrations sont un phénomène lent et continu freinée par les mesures restrictives imposées par les pays d'accueil.

Est-ce que ces mesures de fermeture ont une rationalité ?

La seule rationalité, c'est le terrorisme ; avec des frontières plus ouvertes, des terroristes peuvent s'infiltrer, mais ça concerne une infime minorité des migrants. La plupart viennent pour différentes raisons ; la première cause, ce sont les étudiants, ensuite ce sont les réfugiés puis les gens qui viennent au titre du regroupement familial et les travailleurs. A l'échelle mondiale, les migrants sont des personnes qui changent de pays pour travailler et envoyer des fonds dans leur pays d'origine. On peut considérer que c'est une forme de richesse pour les pays d'accueil et aussi pour les pays d'origine. On estime à 670 milliards d'euros l'argent qui est envoyé par les migrants dans leur pays d'origine. L'idée c'est que la migration soit trois fois bénéfique ; pour le migrant, pour le pays d'accueil et pour le pays d'origine. Kofi Annan avait conceptualisé ce concept par le slogan « Gagnant, Gagnant, Gagnant » en créant le forum mondial Migrations et Développement puis le Pacte Mondial sur les Migrations en 2018 à Marrakech.

Comment se fait-il que la France soit un des rares pays qui n'autorise pas le travail des immigrants ?

C'est une disposition qui date de 1991. On craignait à cette époque une migration massive pour le travail ; des migrants moins exigeants qui viendraient en concurrence avec les travailleurs français. Mais actuellement, le taux de chômage est beaucoup plus faible et il est démontré qu'avec un marché du travail très fragmenté, les migrants occupent des portes que les français ne souhaitent ou ne peuvent pas tenir. Ceci, aussi bien pour des métiers peu qualifiés que pour par exemple des médecins à la campagne. La France est un des rares pays de l'Union Européenne à ne pas appliquer la directive « Accueil » de 2014 qui dit que tous les demandeurs d'asile doivent avoir accès au marché du travail ; ce qui est le cas en Allemagne qui s'en porte très bien.

Migrations (suite)

Il y a aussi un problème démographique en Europe

En effet, comment se fait-il qu'on soit dans des pays qui vivent une sorte de vieillissement, alors qu'on a une telle réticence à l'immigration. Cette peur est provoquée par certains partis politiques, mais si on était rationnel, on aurait beaucoup plus d'immigration de toutes sortes.

Existerait-il un droit universel à la mobilité ?

Ce droit à la mobilité est revendiqué dans des textes internationaux tels que le droit d'asile. On a un taux de reconnaissance relativement faible en France, autour de 35 %. On retrouve aussi ce droit à la mobilité dans la convention de Genève de 1951, la déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, On a aussi des textes de l'Organisation Internationale du Travail. On a aussi des textes sur les Mineurs Non Accompagnés qui doivent être accueillis, nourris, logés, éduqués, ce qui n'est pas toujours respecté. On a aussi des textes philosophiques comme celui de KANT qui parle de citoyenneté universelle ; on est tous en commun d'habiter sur une terre et que les hommes et les femmes n'ont pas d'autres choix que d'y circuler. Plus récemment Zygmunt Baumann parle d'un monde liquide où tout circule, les marchandises, les capitaux, les idées, les données... mais pas les hommes et les femmes. Il y a, à la fois un fondement juridique et philosophique à la libre circulation, fortement entravée par toute une politique restrictive, dissuasive, répressive qui n'ont d'ailleurs pas beaucoup d'effets si ce n'est de compliquer les circuits migratoires et de les rendre plus dangereux. Ces mesures sont en réalité destinées aux opinions publiques plus que pour être efficaces en matière de fermeture des frontières.

Est-ce qu'on peut parler d'assignation à résidence dans des pays qu'on a colonisés ?

Dans tout le Sud en réalité ; on est dans un contexte un peu paradoxal : le Nord du monde édicte des politiques migratoires, il a le monopole de la définition des politiques migratoires, pour les visas par exemple et le Sud devrait subir l'interdiction que le Nord lui impose alors que les gens du Nord peuvent circuler quasiment

librement. Ceci est d'autant plus grave qu'il y a plusieurs crises politiques au Sud qui amènent beaucoup de gens à vouloir quitter leur pays. Il y a aussi des menaces environnementales qui créent des migrations forcées.

Est-ce que vous pensez que les français sont racistes ou xénophobes ?

Vincent TIBERJ de l'Université de Bordeaux montre dans son étude que quand on interroge les français, il y a beaucoup plus d'ouverture sur l'immigration qu'on ne le croit. Par exemple, on est les champions en France des mariages mixtes ; beaucoup de formes culturelles comme le rap, le raï sont issues de l'immigration. Sans l'immigration nous n'aurions pas eu Chagall, Cardin, Picasso et quelques autres. La France est beaucoup plus multiculturelle que ne le laissent entendre certains discours politiques. Il y a un décalage entre ceux qui votent pour l'extrême droite et ceux qui pratiquent au quotidien le multiculturalisme.

Pourquoi on ne vous entend pas plus dans les grands médias ?

Les propos des universitaires et des chercheurs sont moins sexés que ceux de certains politiques qui amènent des vérités simples à un public qui est tout prêt à les écouter. Face à la montée des populismes en Europe, les autres voix ont moins de chance de se faire entendre. La plupart de ceux qui décident, appliquent ou commentent les politiques migratoires sont assez ignorants de nos travaux et des réalités mondiales.

Pour finir, quel est votre espoir ?

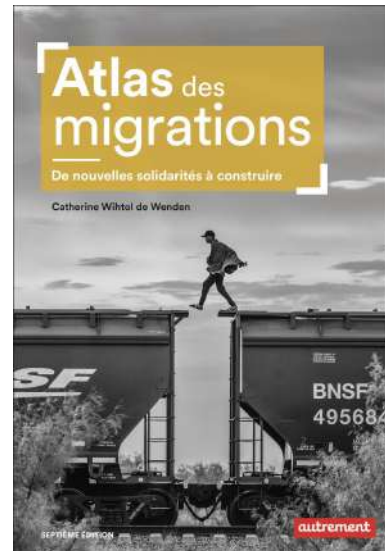
Mon espoir serait que cette espèce de mode du discours anti-immigration s'estompe devant d'autres enjeux et que les politiques articulent leur discours autour d'autres enjeux car l'immigration n'est pas la préoccupation principale des français ni des européens d'après les sondages.

Atlas des migrations

De nouvelles solidarités à construire, un livre de Catherine WIHTOL de WENDEN, paru le 6 avril 2025 aux éditions Autrement.

Les mobilités sont au cœur de la mondialisation. L'atlas nous éclaire, avec plus de 100 cartes et infographies entièrement mises à jour, sur les phénomènes migratoires et interroge nombre d'idées reçues. - Pauvreté, conflits, catastrophes environnementales, travail, études, tourisme : quels sont les facteurs réels des migrations ? - Entre accueil et rejet, les réponses politiques sont multiples : gestion multilatérale, fermeture des frontières, expulsions, droit d'asile, naturalisations. - En Europe, la solidarité se fissure et, dans le monde, les migrations Sud-Sud prennent le pas sur les migrations Sud-Nord. Comment les circuits de migration se réorganisent-ils ? L'auteur nous invite, dans cette septième édition, à considérer les enjeux

actuels des migrations mais aussi les défis de demain pour faire perdurer le droit à la mobilité pour tous.



Les chiffres de l'immigration en France en 2025

Titres de séjours

384 230 titres accordés en 2025 (39 000 de plus qu'en 2024, + 11.2 %), dont 117 970 pour des étudiants, 92 610 pour des motifs humanitaires (+ 65 %), 91 030 pour des motifs familiaux, 58 603 pour des motifs économiques, et 31 360 pour des raisons diverses.

Les ressortissants des 10 principaux pays à obtenir des titres de séjour sont : le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, l'Afghanistan, la Chine, les Etats-Unis, la Côte d'Ivoire, l'Ukraine, le Canada, la Guinée. Ces 10 pays représentent la moitié des titres de séjour accordés.

Les demandes d'asile

L'OFPRA, Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides a enregistré 151 665 demandes d'asile en 2025 Mais toutes n'ont pas abouti à une décision de protection.

Les 10 pays d'origine les plus représentés sont : l'Ukraine, la RDC, l'Afghanistan, Haïti, le Soudan, la Guinée, la Côte d'Ivoire, la Turquie, le Bangladesh, la Géorgie. Ces 10 pays représentent 59 % du total des demandes.

Les décisions de protection de l'OFPRA et de la CNDA

En 2025 l'OFPRA, première instance de la demande d'asile, a accordé 63 594 mesures de protection (43.8 % des demandes). Au cours de la même année, la CNDA a rendu 53 086 décisions dont 12 391 décisions favorables (23.3 % des décisions). Si on ajoute à ça 2

797 décisions de l'OFPRA pour des mineurs accompagnés suite à l'annulation pour les majeurs par la CNDA, ce sont 78 782 personnes de nationalité étrangère qui ont obtenu une mesure de protection soit un taux de 52.1 % par rapport aux demandes, une hausse de 2.7 % par rapport à 2024.

Un solde migratoire annuel positif d'environ 150 000 personnes

Si on ajoute les 384 230 titres de séjour et les 151 665 demandes d'asile, on obtient 535 895 entrées, chiffre à l'origine des 500 000 souvent évoqué par les hommes politiques d'extrême droite pour accréditer l'idée du grand remplacement. La vérité est un peu différente car l'INSEE estime à 150 000 le solde migratoire annuel positif en France Il y a en effet beaucoup de départs, comme par exemple les étudiants après leurs études. On estime à environ 4.5 millions le nombre de personnes de nationalité étrangère en situation régulière en France, soit 6.7 % de la population. On est dans la moyenne européenne.

Source : Ministère de l'intérieur

Plus d'info : <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Etudes-et-statistiques/Les-chiffres-de-l-immigration-en-France/Asile>

Charles VIEUDRIN

Point de vue sur le système législatif français

On croit que c'est le parlement qui fait la loi, mais ce n'est pas tout à fait exact. Certes la loi fixe les grands principes mais le lendemain de sa promulgation, un bon nombre de ses dispositions ne sont pas encore applicables, sans son cortège de décrets et d'arrêtés. Ce qui au demeurant est un grand classique sous la 5ème république. Et comme ça ne suffit pas, les ministres se font un plaisir d'attacher leur nom à des instructions ou des circulaires qui précisent tel ou tel point. Et parfois ces recommandations sont éloignées

de ce que le législateur a voulu inscrire dans la loi. Et si tout cela ne suffisait pas, il y a l'interprétation des tribunaux administratifs, des cours administratives d'appel et de la cour de cassation. Tous les domaines sont concernés, mais celui des étrangers est particulièrement sensible à cette pléthore de textes qui au demeurant pose la question de la séparation des pouvoirs entre le législatif et l'exécutif. Depuis 1945, la France a voté en moyenne une loi sur l'immigration tous les 2 ans !

Politique migratoire en France

Après la célèbre circulaire de Manuel VALLS en 2014, à ce jour annulée, voici celle de Bruno RETAILLEAU, quand il était encore Ministre de l'Intérieur, à Mesdames et Messieurs les Préfets en date du 28 octobre 2024.

L'objectif annoncé en préambule est de « renforcer le pilotage de la politique migratoire en France ». On y trouve de multiples recommandations du Ministre notamment vis-à-vis de la justice « vous ferez systématiquement appel des décisions qui invalideraient vos initiatives ». On y trouve aussi une insistance vis-à-vis de l'administration pénitentiaire pour qu'elle indique à la préfecture les futures levées d'écrou, afin qu'une OQTF (Obligation de Quitter le



Territoire Français soit infligée aux détenus étrangers avant leur sortie de prison pour qu'ils rejoignent aussitôt un Centre de Rétention Administrative (CRA). Il y a aussi beaucoup de recommandations pour saisir le Procureur de la République. On y trouve une description minutieuse des différentes possibilités d'agir pour les préfets, d'autant que certains délais accordés

aux étrangers ont été sérieusement réduits par la « Loi du 26 janvier 2024 pour contrôler l'immigration et améliorer l'intégration ».

Mais ce qui domine et surprend à la lecture des 7 pages de cette circulaire, c'est le terme de « risque de trouble à l'ordre public ». On trouve 23 fois cette mention qui n'est jamais clairement définie, renvoyant parfois à des décisions judiciaires non encore abouties.

On va pouvoir infliger une OQTF ou/et une IRTF (Interdiction de Retour sur le Territoire Français), à une personne étrangère qui « risque » de créer un trouble à l'ordre public, mais qui n'a encore rien commis. Ça promet de beau contentieux car par cette suspicion, on peut assigner une personne à résidence, lui confisquer ses papiers, la mettre en Centre de Rétention et la renvoyer dans son pays.

Les préfets sont aussi invités à avertir la Sécurité Sociale lorsqu'une personne étrangère se voit refuser ou non-renouveler son titre de séjour.

Alors que la circulaire VALLS indiquait aux préfets des moyens discrétionnaires de régularisation, par exemple par le travail ou au bout de 10 ans de résidence en France, la circulaire RETAILLEAU invite les préfets à faire usage de tous les moyens accordés par la loi pour renvoyer dans leur pays un maximum d'exilés avec remontée régulière des résultats car la « politique du chiffre » est clairement avouée.

Charles VIEUDRIN

Les effets de l'Intelligence Artificielle sur notre propre intelligence

L'IA n'est pas nouvelle, on peut faire remonter son origine en 1956 aux Etats-Unis. Mais ce qui est nouveau, c'est sa spectaculaire sophistication et surtout son arrivée dans le domaine public en novembre 2022 avec ChatGPT.

Alors que l'IA moderne n'en est qu'à ses débuts, on constate déjà qu'elle interagit avec notre façon d'apprendre, de travailler, de communiquer, de penser. Mais force est de constater qu'on ne règlera jamais des problèmes psychiques, sociaux, politiques, économiques seulement avec une technologie, même si elle peut nous y aider. La technologie qui prétend nous augmenter vient toujours nous diminuer, nous amoindrir.

La manière anthropomorphique

Quand nous comparons ces machines à des humains – et le mot INTELLIGENCE nous y incite - on oublie toute la technologie qui est à l'œuvre dans ces IA. On oublie les enjeux environnementaux, les data centers et l'énergie pharaonique nécessaire, les milliards de données parfois volées, les satellites, les câbles sous-marins, l'eau pour refroidir les centrales nucléaires ou les datacenters. Ces technologies qui entrent parfois en conflit avec les populations. Mais ces technologies nous masquent aussi des logiques de pouvoir et les logiques idéologiques qui sont derrière ces machines car quand on parle d'apprentissage, de créativité, d'inventivité, on oublie que derrière ces machines il y a des humains exploités pour trier, enregistrer des données et d'autres qui ont entraîné les algorithmes selon des critères qui correspondent à leur vision du monde. Les machines ne sont pas du tout neutres. Quand on attribue des capacités mentales, psychiques, cognitive à ces machines, on s'empêche de se demander ce que ces dispositifs font à nos capacités mentales, psychiques ou cognitives et aussi à nos relations sociales (Les compagnons virtuels)

Est-ce qu'on peut déjà mesurer les conséquences de l'IA ?

Une étude du MIT montre les effets des IA sur les cerveaux des usagers. Cette étude montre une réduction de l'amplitude cognitive. Quand on utilise l'IA, certaines zones du cerveau ne sont pas utilisées pour la compréhension du sens. Le cerveau abandonne certaines capacités psychiques et cognitives. Et à force d'utiliser les IA, les usagers deviennent dépendants de ces dispositifs. Quand on leur enlève la prothèse, ils ont beaucoup plus de mal à refaire fonctionner leur cerveau. A force de déléguer, on perd en compétence. Vous aurez par exemple remarqué la baisse des capacités de calcul mental avec l'arrivée de la calculette sur notre téléphone. Pour une opération très simple, on sort son smartphone.

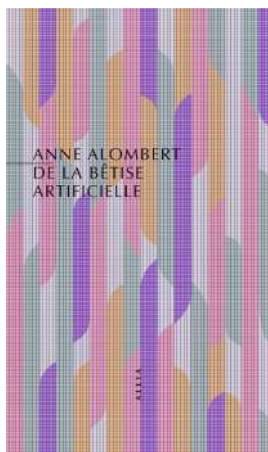


Laquelle de ces 2 photos est générée par l'IA ?

Les effets de l'Intelligence Artificielle sur notre propre intelligence (Suite)

« Un étudiant qui utilise l'IA pour rédiger un devoir, c'est comme un footballeur qui demanderait à un autre footballeur d'aller s'entraîner à sa place ».

On peut apprendre des machines si on essaie de comprendre comment elles fonctionnent. Mais la plupart des utilisateurs ignorent comment fonctionne les algorithmes. D'autant qu'on nous cache jusqu'à leur existence. Comprendre par exemple que les réponses de ChatGPT proviennent de calculs statistiques issus d'une quantité massive de données avec des phénomènes de « moyennisation », standardisation. On manque de culture technique et quand on attend de la machine seulement une réponse sans savoir comment elle a été fabriquée, on perd notre esprit critique. Si nous utilisons systématiquement l'IA pour réaliser nos écrits, on finira par utiliser les mêmes termes que l'IA ce qui aura une incidence sur notre façon de penser.



Comment comprendre qu'on puisse tomber amoureux d'une machine

Une des raisons est que ces machines utilisent la première personne du singulier, le JE et jouent sur notre tendance à anthropomorphiser les machines (Les prendre pour des humains)

Le risque c'est de croire

qu'on s'adresse à quelqu'un d'autre alors qu'en fait, la machine ne renvoie qu'un reflet adapté de nous-même

pour nous renforcer dans nos opinions. La machine nous coupe de nos relations aux autres. C'est le mythe de Narcisse qui prend son reflet pour quelqu'un d'autre et qui en tombe amoureux.

Une régulation qui tarde à venir

Comme souvent face à de nouvelles technologies, on n'a rien vu venir.

Au moment du lancement de ChatGPT le 30 novembre 2022, une foule immense d'utilisateurs se sont lancés à pieds joints sur leur smartphone sans se poser la question des conséquences sur notre façon de penser. Et aucune autorité ne nous a mis en garde alors que l'IA existe depuis 1956. Trois ans après ce lancement grand public, les signes sont déjà très tangibles : des professeurs qui s'interrogent sur le sens de leur mission, des étudiants qui se servent de l'IA alors qu'on sait que l'écriture contribue à la formation de la pensée et du jugement critique. On mesure déjà l'incidence de l'IA dans le monde du travail : certaines compétences deviennent inutiles, 30 % des musiques postées sur SPOTIFY sont des morceaux synthétiques. On constate déjà des dépendances émotionnelles et affectives qui mettent en danger la santé psychiques de nos adolescents. Mais ce ne sont là que les prémices des conséquences. Le phénomène de l'IA est comparable à celui du changement climatique. Tout était sur la table depuis plusieurs décennies. On ne voit pas le début d'un commencement de mobilisation de la société qui a toujours un train de retard.

Que veut dire ChatGPT

« **Chat** » signifie discussion ou conversation. Cela indique que le modèle est conçu pour dialoguer avec un humain.

G : « Générative » signifie que le système est capable de produire du contenu nouveau (texte, images, etc.).

P : « Pre-trained » (pré-entraîné)

Le modèle a été entraîné avant son utilisation, sur de très grandes quantités de données.

T : « Transformer »

Type d'architecture de réseau de neurones utilisée, spécialisée dans le traitement du langage.

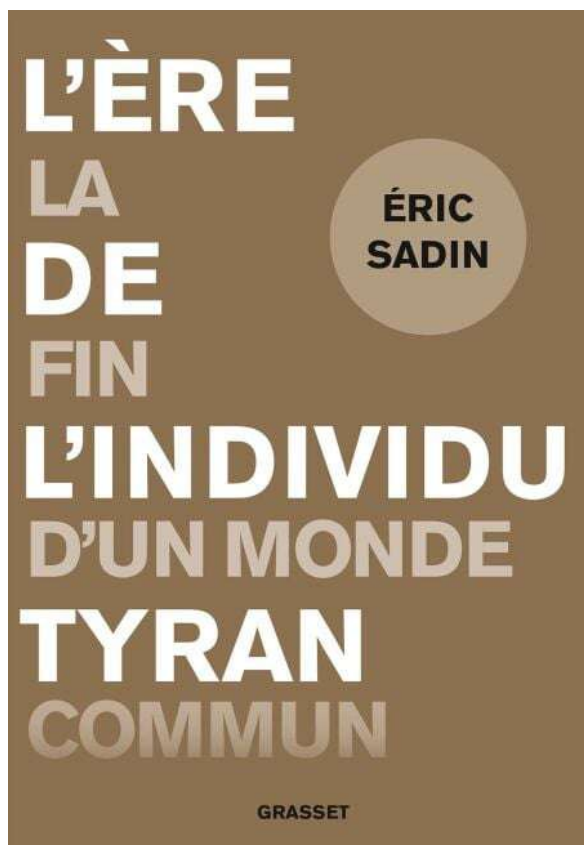
ChatGPT est un modèle conversationnel génératif, pré-entraîné, basé sur l'architecture Transformer.

ChatGPT a été créé par OpenAI, une société états-unienne sans but lucratif. Mais ça coûte très cher d'entretenir des serveurs capables de supporter des millions de connexions simultanées. Alors, OpenAI vient de créer un service payant ChatGPT plus à 22.50 € par mois. Plus fiable, plus rapide bénéficiant des derniers développements.

Les effets de l'Intelligence Artificielle sur notre propre intelligence (Suite et fin)

Que faire ?

Il n'y a pas grand-chose à attendre du législateur qui loue souvent les innovations numériques ; les élus sont soumis à de puissants lobbyings et les élus sont souvent éloignés du terrain, les dossiers étant préparés par des technocrates.



Ce n'est qu'à la marge qu'il faut attendre une conscience du législateur alors qu'il y a urgence. Le principe de l'IA c'est de « moissonner » tout ce qui peut exister comme données au monde, bibliothèque, littérature encyclopédie, articles de journaux ... de les stocker et de les traiter selon le principe de la CORRELATION basé sur des statistiques. Si le mot voiture arrive, le mot volant ou route n'est pas très loin. L'IA reproduit ce qui a déjà eu lieu, ce qui est à l'opposé du fonctionnement de notre pensée et de notre langage qui sont basés sur le principe de l'ASSOCIATION et pas de la corrélation. Chacun de nous va faire des associations d'idées différentes. Le risque ultime c'est que nous entrons dans l'ère de l'indistinction généralisée. On ne pourra bientôt plus reconnaître une vraie image d'une photo générée par l'IA.

Difficile de conclure si ce n'est de donner rendez-vous à nos lecteurs dans 10 ou 20 ans.

Etienne KLEIN quant à lui termine son émission par une anagramme (un mot ou une expression qui utilise les mêmes lettres qu'un autre mot ou une autre expression). L'IA change le topo du réel - La peur de la technologie

Charles VIEUDRIN

Article inspiré d'une émission de France Culture, la Conversation scientifique – par Etienne Klein le samedi 6 décembre 2025

Avant ChatGPT, ELIZAA un des premiers Chatbot

Un chatbot est un logiciel conçu pour interagir avec des utilisateurs par des échanges de texte ou par la voix. Des chatbots comme ELIZA existent depuis la fin des années 1960, ils reposaient sur des règles prédéfinies programmées par des humains, mais leurs capacités étaient limitées. Les performances des chatbots se sont rapidement améliorées au début des années 2020. Ces chatbots apprennent d'eux-mêmes à générer du texte en étant entraînés sur de vastes quantités de texte issu d'internet. ChatGPT a connu une forte popularité dès son lancement en novembre 2022, atteignant 100 millions de comptes enregistrés en seulement deux mois.

ELIZA a été créé en 1965. par Joseph WEIZENBAUM du Massachusetts Institute of Technology (MIT), et ne

prenait que trois pages de codage informatique.

Expérience personnelle

Depuis quelques temps je suis démarché téléphoniquement par les IA. Ils veulent me vendre des panneaux photovoltaïques. Il est facile de comprendre que j'ai affaire à une machine car elle ne répond pas à mes questions. Ma première réplique c'est de leur dire que je suis déjà équipé de panneaux solaires, mais ça ne les empêche pas de poursuivre leur interrogatoire

Pensez en dehors du bocal

Le poêle de masse est le fruit d'une réflexion qui traduit un choix de vie : celui du confort durable, de l'efficacité énergétique... Et d'une certaine douceur de vivre.

Avec sa capacité à stocker une forte quantité de chaleur dans sa masse (pierre ou brique) qu'il restitue lentement pendant 12 à 24 heures – il chauffe le cœur de votre maison avec seulement une (ou deux) courte flambée par jour.

C'est un mode de chauffage à la fois ancestral connu de la Scandinavie à la Russie (très peu en France, sauf en Alsace) et moderne : il allie sobriété écologique et économique, c'est tout simplement le chauffage au bois qui offre les meilleurs rendements (ADEME).

L'association « penser en dehors du bocal » spécialiste en formation « Low-tech »* vous propose d'apprendre à construire votre poêle de masse avec des plans qui vous seront fournis gracieusement à la suite de votre stage. Nous pouvons également vous accompagner sur votre chantier.

Devenir auto-constructeur vous permet de reprendre un peu de souveraineté sur votre quotidien, de diviser par 4 ou 5 le prix de votre poêle de masse, avoir un système de chauffage unique qui vous ressemble, de le construire comme un meuble avec un banc chauffant ou un four, écrouler votre consommation de bois, découvrir un chauffage qui ne vous promet pas d'avoir chaud, mais plutôt de ne pas avoir froid.

Les « low tech » sont des technologies robustes, simples d'utilisation et à faible impact environnemental, applicables au quotidien. Conçues pour être réparables, elles sont donc durables et trouvent leur place dans de nombreux secteurs : énergie, agriculture, alimentation, eau, gestion des déchets, économie, habitat, habillement, transports, hygiène, santé...



Contact

« Penser en dehors du bocal »

Tel mob : 06 52 97 35 94

Mail : hors-du-bocal@proton

Site web : <https://www.en-dehors-du-bocal.org/>

Découvrez nos premiers stages (Puits canadiens, gestion de l'eau, poêle de masse, sols au jardin, marmite norvégienne, lactofermentation...)

Didier JUNGERS

Tournesol : Une application de recommandation collaborative

Les réseaux sociaux et les plates-formes de vidéo en ligne utilisent des algorithmes de recommandation qui envahissent nos écrans de sollicitations que nous n'avons pas choisies. Ces vidéos qui peuvent véhiculer des désinformations et qui ont toujours pour objectif de nous faire passer un maximum de temps sur les applications concernées et ainsi augmenter leurs recettes publicitaires. C'est pour contrer ces effets qu'est né le projet « TOURNESOL » visant à mettre au point un système de recommandation de vidéos collaboratif, pour identifier celles qui ont un intérêt général et exclure les plus nuisibles

Ébullitions, canard ain-pertinent

195 janv-févr-mars 2026

- Prix au N° : 1,5 € • Abonnement un an, 4 N° : 15 €

- Six mois : 7,50 € (Chèques libellés au nom de :

Association Ébullitions)

Adresse : Maison de la Culture et de la Citoyenneté,
4, Allée des Brotteaux, CS 70270

01006 BOURG-EN-BRESSE, CEDEX.

Contact et envoi des textes : 06 63 30 81 01

ebullitions01@gmail.com

<https://www.ebullition.org>

Ce N° a été tiré à 300 ex

Le journal est né au sein du Forum départemental des listes citoyennes en 2002, premier N° en janvier 2003.

Le collectif de réalisation et d'animation créé avec Jean-Pierre COTTON est composé actuellement de Jean Luc MAURIER, Charles VIEUDRIN, et Bernard MERCIER. À la mise en page, Etienne BOUGEOT.

Bernanos 1947 La France contre les robots

« Le danger n'est pas dans la multiplication des machines, mais dans le nombre toujours croissant d'hommes habitués dès l'enfance à ne rien vouloir de plus que ce que les machines puissent donner »